POGRAPHIQUES
DU—
NADA"
T DU
er DE Hull"
E SUSSEX
TAWA
MARCHE, HULL

eliers toutes sortes
ESSIONS
ES QUE:
tes,
lums,
d'affaires,
artes de visite,
Chèques,
Billets,
Traites,
Enveloppes,
nes,
aires,
ffiches,
Placards,
Lettres funéraires,
etc., etc.

OUR AVOCATS
mpte,
ur billet,
s de plaidoyer,
arutions,
ubpœnas,
Affidavits,
Oppositions,
Fiat,
Inscriptions,
etc., etc.

NOTAIRES
riage,
billet,
urations,
Quittances,
Transports,
Protêts,
Obligations, etc.

s et les Commissaires
le sommation,
Saisie après jugement

HUISSIER
Verbaux,
s de Vente
De Saisie,
De Vente,

EC.-TRESORIERS
n,
ception,
alphabétique d'electeurs,

E TOUT
ON PAPIER
T A DES
TRES BAS
s envoyés par la Poste
ention toute spéciale et
s délai.

NEMENTS:
uotidien, par an, $3.0
HULL" hebd., do $1.0
ent est invariablemen

de Publicité
RIÉTAIRE.

FEUILLETON

FAUTE ET CRIME

—

TROISIEME PARTIE

—

(Suite)

Le concierge et sa femme échangèrent un regard étonné.

—Non. monsieur Morlot, elle n'est pas rentrée, répondit la femme. Nous parlions d'elle à l'instant, mon homme et moi; je lui disais que, bien sûr, madame Louise était chez vous et qu'il ne fallait pas nous inquiéter? Ainsi, monsieur Morlot, vous ne l'avez pas vue?

—Non, et je ne vous cache pas quo je suis très-inquiet.

—C'est tout de même bien étonnant! dit l'enfant.

Très étonnant! amplifia la conscierge.

—A quelle heure est-elle sortie ce matin?

—Hier matin, monsieur.

—Comment, hier? fit Morlot avec stupeur.

—Oui, hier, monsieur Morlot, quelle heure pouvait-il être? demanda-t-elle à son mari.

—A peu près huit heures, répondit le concierge.

L'agent de police était devenu très-pâle.

—Et depuis hier matin vous ne l'avez pas vue? s'écria-t-il d'une voix frémissante.

—Nous ne l'avons pas vue monsieur Morlot; c'est pour cela que nous étions très surpris, mon homme et moi.

Morlot était consterné.

—Mon Dieu! mon Dieu! murmura-t-il, que lui est-il arrivé?

—Il ne faut pas encore vous effrayer, monsieur Morlot, hasarda la conscierge.

—Ah! vous croyez que je peux rester calme, répliqua-t-il en proie à une agitation croissante, quand je suis désolé, désespéré! Pourquoi n'êtes-vous pas venue me prévenir hier soir?

—Nous avons pensé que madame Louise était chez vous.

—En effet, vous avez pu le supposer; mais il fallait venir ce matin.

—Demandez à mon homme ce que je lui ai dit.

—Voici ce que ma femme m'a dit ce matin, monsieur Morlot: "Tiens, madame Louise n'est pas rentrée hier soir; elle a encore couché chez son amie Mélanie comme l'autre nuit."

—Vous le voyez, monsieur Morlot, vous ne pouvez pas me faire des reproches, reprit la concierge. Bien sûr, je serais allée vous trouver tout de suite, si je n'avais pas pensé que madame Louise fût chez vous.

—C'est vrai, dit Morlot, vous ne pouviez pas savoir.

—Ainsi, elle est sortie hier matin, vers huit heures. Est-ce qu'elle ne vous a pas parlé?

—J'étais dans l'escalier quand elle est descendue; comme toujours, elle avait son panier à son bras. Je lui ai demandé si elle alllait faire ses provisions.

—Non, me répondit-elle, j'ai déjà déjeuné.

—Alors vous sortez?

—Oui.

—Il est de bien bonne heure.

—C'est vrai; mais le temps est superbe et j'ai envie de faire aujourd'hui une longue promenade et elle s'en est allée sans me dire autre chose.

—Dites donc, monsieur Morlot, elle s'est peut-être égarée dans un quartier qu'elle ne connaît pas.

L'agent de police haussa les épaules.

—On ne reste pas perdu deux jours dans les rues de Paris, répondit-il.

Il resta un moment silencieux.

—Je vais rentrer chez moi, reprit-il; mais je reviendrai à onze heures. Si madame Louise rentrait,—je veux encore l'espérer, ne lui dites rien.

Morlot trouva sa femmme habillée, prête à sortir.

—Gabrielle est malade! s'écria-t-elle, voyant l'air effaré de son mari et la pâleur de son visage.

—Non, répondit tristement Morlot, Gabrielle n'est pas chez elle.

—Gabrielle n'est pas chez elle! répéta Mélanie comme un écho.

—Elle est sortie hier matin à heures, tu entends bien? hier matin, et depuis elle n'a pas reparu.

Mélanie resta immobile, comme pétrifiée, les yeux démesurément ouverts, fixés sur son mari qui s'était affaissé sur son siège.

L'agent de police paraissait anéantie.

Vainement, il essayait de réfléchir, il ne parvenait pas à ajouter une pensée à une autre, il y avait une tempête dans sou cerveau.

UNE LUMIERE QUI S'ETEINT

Au bout d'un instant Mélanie parvint à se remettre de son émotion. Lentement elle s'approcha de son mari.

—Est-ce que les concierges ne savent rien? lui demanda-t-elle.

—Rien, répondit-il.

—Elle ne leur a donc rien dit en sortant?

—A la femme, qui s'étonnait de la voir sortir si tôt, elle a simplement répondu que, le temps était très beau, elle désirait faire une longue promenade. Ils ne se sont pas inquiétés ils croyaient qu'elle était ici.

Mélanie baissa tristement la tête.

De grosses larmes roulaient dans les yeux de Morlot.

—Que supposes-tu? demanda Mélanie, après un moment de silence.

—Que veux-tu que je suppose? Je ne comprends rien à cela; je suis terrifié, je n'ai plus ma tête à moi. Gabrielle a disparu: voilà le fait. Comment l'expliquer? Je cherche, je ne trouve rieu; je ne peux pas deviner. Toutes sortes de pensées se heurtent confusément dans ma tête où il y a comme un brasier.

Mélanie laissa échapper un gémissement.

—Evidemment, un nouveau malheur lui est arrivé, reprit Morlot. Comment la secourir? Je n'en sais rien, je ne sais rien Et ne pouvant rien faire, impuissant, dévoré d'inquiétudes, je suis forcé de rester les bras croisés. On peut tout supposer, même les choses les plus affreuses. Si, prise d'un mal subite, il lui eût été impossible de rentrer chez elle, elle nous aurait fait prévenir. A-t-elle été victime d'un de ces terribles accidents qui arrivent journellement dans Paris? Demain je tâcherai de le savoir. Je ne veux pas admettre l'hypothèse du suicide.

—Oh! non! oh! non! s'écria Mélanie.

—Et pourtant, c'est possible.

—Gabrielle est incapable d'en avoir eu seulement la pensée répliqua Mélanie avec force.

Morlot hocha la tête

—Elle a tant souffert et elle est encore si malheureuse! dit-il d'un ton douloureux, et il lui arrive si peu souvent de prier.

La figure dans ses mains, Mélanie se mit à pleurer.

A onze heures Morlot sortit pour faire aux concierges de Gabrielle la visite qui leur avait annoncée.

La jeune femme n'était pas revenue. Il rentra chez lui agité et plus anxieux encore.

Mélanie pleurait toujours.

—Il faut te coucher, lui dit-il.

—Et toi?

—Je me coucherai plus tard.

—Est-ce que tu vas écrire ta lettre à la marquise?

—Non, répondit-il d'un ton farouche; j'attend.

Et il eut un regard qui fit frissonner Mélanie.

—Morlot, lui dit-elle en le regardant fixement, tu médites quelque chose de terrible!

—C'est vrai.

—Que veux-tu faire? moi, je veux le savoir.

(A suivre.)

PAS DE HUMBUG!

La *Valeria* continue d'opérer des cures étonnantes. C'est incontestablement le meilleur remède connu pour empêcher la chute des cheveux ou les faire repousser.

Le dernier témoignage, spontané comme tous ceux qui ont déjà été publiés, vient d'être expédié à MM. Laviolette et Nelson, pharmaciens de Montréal, et agents en gros de cette préparation. Il est de M. Girouard, ex-député de Kent, Nouveau.Brunswick. Le voici.

Bouctouche, N.B., 4 janvier 1884.

MM. Laviolette et Nelson,
Pharmaciens,
Montréal.

Auriez-vous la bonté de m'envoyer 6 ou 12 boîtes de la VALERIA. J'en ai fait usage d'une boîte et le résultat a été tel que mes cheveux sont repoussés très épais. Plusieurs ici ayant été témoins que cette pommade m'a donné une nouvelle chevelure désirent en faire l'expérience. Je vous donnerai volontiers un certificat en faveur de la VALERIA.

Votre tout dévoué,
G. A. GIROUARD,
Ex-député de Kent.

La *Valeria* a déja obtenu un débit immense. Les commandes arrivent de toutes les parties du Canada et des Etats-Unis. Il n'y a plus lieu de rester chauve avec une pareille découverte.

A vendre chez tous les pharmaciens.

En vente chez C. O. Dacier, pharmacien, rue Sussex, Ottawa.

AU CLERGE

OTTAWA PLATING WORKS

Toute espèces d'ornements d'église, tels que
VASES,
CALICES,
PATENES,
CIBOIRES,
CRUCIFIX,
OSTENSOIRS,
BURETTES,
ENCENSOIRS
CHANDELIERS,
Et autres ornements d'autels.

Calices et Ciboires dorés au vermeils, une spécialité.

Le seul établissement de ce genre à Ottawa

J. F. GARROW,
170, RUE SPARKS
Ottawa, 29 janvier 1883. 1a.

A. X. Talbot,
AVOCAT.
Suit les cours du district d'Ottawa.
Bureaux: Ottawa, 115 rue Nicholas; Hull, 52 rue Albert.
10 mars 3 m.

CHEMIN DE FER
"CANADA ATLANTIC"
LA
VOIE LA PLUS COURTE
ENTRE
OTTAWA ET MONTREAL
Et tous les points à l'est.
CHANGEMENT D'HEURE.
4 CONVOIS A PASSAGERS 4
Tous Les Jours
AVEC
CHARS PULLMAN.

Raccordement à la gare Bonaventure, de Montréal, avec le chemin de fer Grand Tronc. Vermont Central, et les trains du chemin de fer Delaware et Hudson, dont les lignes s'étendent jusqu'aux Provinces maritimes, et aux villes de Nouvelle Angleterre, Troy, Albany, et New-York.

A partir du lundi 19, Nov. 1883, les trains circuleront comme suit:

Partant d'Ottawa.	Arr. à Montréal.
8.00 a.m.	11.35 a.m.
4.50 p.m.	8.20 p.m.
Pr't de Montréal.	Arr. à Ottawa.
8.45 a.m.	12.20 p.m.
4.30 p.m.	8.00 p.m.

Tous les convois à passagers se rendent directement à Montréal, sans changement de chars ni de locomotive et indépendamment de tous les autres trains du Grand Tronc.

Les trains quittant Ottawa à 8 heures du matin se raccordent au Coteau avec le train direct pour Toronto et toutes les stations intermédiaires qui arrive à Toronto à 10 heures du soir, Le train partant d'Ottawa à 4.50 p.m. se raccorde à la Station Bonaventure à Montréal avec l'express de nuit par le Vermont Central arrivant à St-Albans à 10.40 p.m., Burlington 12.10 a.m., Montpellier 1.00 a.m., White River Junction 2.55 a.m., Concord 5.35 a.m., Manchester 6.11 a.m., Nashua 6.55 a.m. Lowell 7.33 a.m., et Boston 8.30 a.m.

Ce train se raccorde à Nashua avec les trains pour Worcester, Providence et tous les points sur le N. Y. & N. E. R. R's.

Le train partant de Montréal à 8.45 du matin se raccorde avec l'express de nuit venant de Boston et New-York viâ Springfield, quittant Boston viâ Lowell à 7.00 p.m. viâ Fichburg à 6.00 p.m. et New-York à 4.30 p.m., arrivant à Montréal à 8.25 du matin.

CHEMIN DE PREMIERE CLASSE
ET RAILS NEUFS EN ACIER

Les passagers pour le Sud et l'est changent de chars à la gare Bonaventure à Montréal où leur bagage est transféré sans frais extra et sans que le passager ait à s'en occuper.

Le bagage est chéqué pour n'importe quel endroit.

Les billets et tout autre renseignement peuvent être obtenus aux bureaux du Grand Tronc rue Sparks, et au dépôt des billets, rue Elgin.

Le départ et l'arrivée des trains sont réglés d'après l'heure du 75ème méridien laquelle est en avance de trois minutes avec l'heure d'Ottawa.

D. C. LINSLEY,
Gérant.
E. C. WINNIE,
Agent gén. des passagers.
Ottawa, 19 Nov. 1883. 1an.

CHAS DESJARDINS
No. 7 RUE ELGIN,
OTTAWA.

AGENT D'ASSURANCE
sur la VIE et contre le FEU,
Cité et District d'Ottawa.

COMPAGNIES REPRÉSENTÉES:
La Citizens, DE MONTRÉAL,
La Northern, Co. ANGLAISE,
La Caledonian. do
La Phœnix, do

Capital et Actif Réunis
au delà de
$40,000,000

ASSURANCES SOLLICITEES,
AGENT FINANCIER de
PLACEMENTS et COURTIER.

ACTIONS de Banques et de Compagnies incorporées, achetées et vendues pour argent et sur marge.

EMPRUNTS négociés pour particuliers, Corporations Municipales et Scolaires, Fabriques et Eglises à des conditions très avantageuses. Taux d'intérêt réduits:

ARGENT placé sur garanties de première classe.

LES capitalistes trouveront leur avantage à correspondre avec

M. Chas Desiardins,
Block de l'hôtel Russell, rue Sparks, Ottawa.

Marques de Commerce et Droits d'Auteur enregistrés.
1er déc. 1an

L. A. Olivier
AVOCAT.
Bureau.—Encoignure des rues Rideau et Sussex, Block d'Egleson, Ottawa, Ont.
ARGENT A PRETER
Ottawa, 3 janvier 1883. 1an

GRAND
Etalage de Modes
CHEZ
WOODCOCK
PLUS DE
500 CHAPEAUX
de femmes, garnis et non garnis
CHEZ
WOODCOCK
Offerts au detail a meilleur marche que les prix du gros.

Pas une seule dame dans Ottawa ne devrait acheter un chapeau avant d'aller faire une visite au magasin populaire de

M. WOODCOCK,
39 rue Sparks
1er avril 1884 1an

M. A. DONALDSON
vient d'ouvrir, à Ottawa, 126 rue Cathcart, une fabrique de
Farine préparée de première qualité

Cette célèbre farine préparée est un article sans rival pour donner une pâte des plus nourrissantes et des plus saines.

Les ménagères feront une économie de de 20 pour cent en s'en servant pour leurs patisseries, parcequ'il faut moins de beurre et d'œufs.

Demandez la à votre épicier.

Ottawa, 31 mars 1884 3m

PAUL T. C. DUMAIS,
Arpenteur de la Puissance et de la Province de Québec.

Explorations et arpentages faits à la demande des propriétaires de limites, de fermes et de terrains miniers, ainsi que plans et journal d'arpentage (Field Books)
Bureau: 23 rue de l'Eglise, Ottawa.

CONSOMPTION GUERIE

Un vieux médecin, retiré de la pratique, ayant obtenu d'un missionnaire des Indes Occidentales la recette pour la composition d'un remede végétal pour la guérison prompte et permanente de la Consomption, des Bronches, Catarrhe, de l'asthme, et de toutes les maladies de la gorge et des poumons, aussi un remède sûr et radical pour la débilité générale et toutes les maladies nerveuses, après en avoir éprouvé les merveilleux effets de guérison dans des milliers de cas, sent qu'il es de son devoir de le faire connaître à ceux qui souffrent. La recette avec es directions complètes pour la préparer et obtenir de bons résultats sera envoyés gratis à tous ceux qui en feront la demande. Adressez avec timbre poste et nommant ce journal, au Dr J. C. RAYMOND, 164 rue Washington, Brooklyn, N. Y.

31 jan. 84 1 an

GALLIEN & PRINCE
Négociants-Commissionnaires et Agents de Publicité
PARIS, 36, RUE LAFAYETTE, 36, PARIS
sont, pour la Publicité, les Correspondants de ce Journal.

Ils informent les lecteurs que, s'ils viennent en France, ils pourront prendre connaissance dans leurs bureaux, 36, rue Lafayette, des exemplaires les plus récents de ce journal dont le service leur est fait régulièrement par tous les paquebots.

La maison Gallien & Prince recevra toutes les lettres qui pourraient lui être adressées pour des habitants du Canada voyageant en Europe, et les remettra ou les réexpédiera aux destinataires suivant les instructions qu'elle recevra.

La dite Maison étant aussi maison de commission, est à même d'exécuter, dans des conditions avantageuses, les ordres qui lui seraient adressés, principalement en tous articles portant une marque de fabrique comme: Parfumerie, Spécialités pharmaceutiques, Vins, Liqueurs, Pâtes et Conserves, Chocolat, Machines de tous genres, Voitures, Pianos, Orfèvrerie, Ustensiles de toutes sortes, Bronzes, Librairie, etc. etc.

Suite ne sera donnée qu'aux commandes accompagnées de leur couverture ou d'une ouverture de crédit dans une maison de banque importante.

La Maison Gallien & Prince fournira du reste toutes explications ou renseignements aux personnes qui voudraient bien utiliser son intermédiaire.

SE DÉFIER DES CONTREFAÇONS et des imitations.
LE SEUL VIN
à l'extrait
de FOIE de MORUE
dont l'emploi
donne les mêmes résultats
que celui de
l'HUILE de FOIE de MORUE
est
le Vin à l'Extrait
de Foie de Morue
DE
CHEVRIER
EXIGER LA SIGNATURE CHEVRIER
Dépôt à Québec: Dr Ed. MORIN & Cie,
Pharmaciens-Chimistes, 214, rue Saint-Jean.

LA
VELOUTINE
est une
POUDRE DE RIZ
Spéciale, préparée au *Bismuth*; par conséquent, son action est salutaire à la peau.
Elle est adhérente et absolument *invisible*, aussi communique-t-elle à la peau une beauté et un aspect velouté naturels.
Prix de la Boîte avec la Houppe: 5 fr.
Chez CH. FAY
PARIS, 9, rue de la Paix, 9, PARIS
DEPOT CHEZ TOUS LES
Pharmaciens, Droguistes, Parfumeurs.

EXPOSITION de PARIS 1878
HORS CONCOURS
Guérison de l'ASTHME
Par la POUDRE du
Dr Cléry
Dépositaires à *Québec*: Dr Ed. MORIN & Cie.

M. C. O. DACIER a ces médecines en dépôt à sa pharmacie, 517 rue Sussex

INSTITUTEURS DEMANDES

Les commissaires d'école de l'Ile des Allumettes demandent des instituteurs pour l'école catholique du village de Chapeau. Ces instituteurs doivent tenir un diplôme d'école modèle, et pouvoir enseigner l'anglais et le français.

S'adresser au soussigné, et stipuler le salaire.

TERENCE SMITH, Sec.-Trés.
Chapeau, 15 avril 1884.

AVIS

DES SOUMISSIONS cachetées adressées au soussigné, et portant la suscription "Soumission pour Approvisionnements des Sauvages," seront reçues à ce bureau jusqu'à midi de JEUDI, le 1er MAI, 1884, pour la livraison des approvisionnements ordinaires des Sauvages, tous droits payés, au Manitoba et dans les Territoires du Nord-Ouest. Ces approvisionnements consistent en farine, lard séché, épiceries, munitions. ficelle, bœufs, vaches, taureaux, instruments aratoires, outils, etc., etc.

On pourra obtenir des formules de soumission et les détails relatifs à ces approvisionnements en s'adressant au soussigné, ou au Commissaire des Affaires des Sauvages à Régina, ou au Bureau des Sauvages, Winnipeg.

Les soumissions peuvent être faites pour chaque catégorie d'effets séparément, ou pour tous les effets mentionnés dans la liste.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté par une banque canadienne pour au moins cinq pour cent du montant des soumissions pour le Manitoba, et dix pour cent du montant des soumissions pour les Territoires du Nord-Ouest, lequel chèque sera confisqué si le soumissionnaire refuse de signer le contrat sur demande de ce faire, ou s'il n'accomplit pas le service entrepris. Le chèque sera remis si la soumission n'est pas acceptée.

Les soumissionnaires sont requis de faire la somme totale de la valeur en argent des effets qu'ils offrent de fournir, et de l'attacher à leurs soumissions, car sans cela elles ne recevront aucune considération.

La soumission pour le bœuf doit former une soumission distincte; s'il y est mentionné aucun autre article elle ne sera pas reçue.

Le département ne s'oblige pas d'accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

[Les journaux ne doivent pas insérer cette annonce sans un ordre spécial de ce Département, par l'entremise de l'imprimeur de la Reine.]

L. VANKOUGHNET.
Sous-surintendant Général des Affaires des Sauvages.
Dept. des Affaires des Sauvages.
Ottawa, 19 mars, 1884.

SOUMISSIONS

DES soumissions cachetées, portant la suscription "Provisions et Eclairage pour la Police à cheval," et adressées à l'Honorable Président de Conseil Privé, Ottawa, seront reçues jusqu'à midi de Jeudi, le 1er Mai.

Des formules imprimées de soumission, contenant tous les renseignements voulus quant aux articles et les qualités requises, seront fournies par le soussigné.

On ne recevra que les soumissons qui seront faites sur ces formules imprimées.

Le département ne s'engage pas d'accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque "accepté" par une banque canadienne, pour une somme "égale à dix pour cent" du total de soumission, lequel chèque sera confisqué si la personne refuse de signer le contrat sur demande de ce faire, ou si elle néglige de compléter le service entrepris. Si la soumission n'est pas acceptée le chèque sera remis.

Il ne sera rien payé aux journaux qui publiront cette annonce sans y avoir été d'abord autorisés.

FRED. WHITE,
Contrôleur.
Ottawa, 17 Mars 1884

Pilules de Noix Longues Composées
De McGALE
Recouvertes de sucre.

Pour la guérison certaine de toutes les affections bilieuses, torpeur du foie, maux de tête, indigestions étourdissements et de toutes les malaises causés par le mauvais fonctionnement de l'estomac.

Ces pilules sont fortement recommandées comme étant un des plus sûrs et des plus efficaces remèdes contre les maladies plus haut mentionnées. Elles ne contiennent pas de mercure ni aucune de ses préparations. Tout en étant un puissant purgatif, pouvant être administré dans n'importe quel cas, elles ne contiennent aucune de ces substances délétères qui pourraient es rendre préjudiciables à la santé des enfants ou des personnes âgées. Les PILULES DE NOIX LONGUES COMPOSÉES, DE McGALE, sont préparées avec soin, avec un extrait concentré, tiré de la noix longue et combiné avec d'autres principes végétaux, de manière à les placer au premier rang parmi toutes les pilules stomachiques jusqu'à présent offertes au public.

B. E McGALE, Chimiste,
Montréal,
1883 1a

Sirop des Enfants du Dr Goderre

Ce sirop est préparé avec l'approbation des professeurs de l'Ecole de Médecine et de Chirurgie de Montréal, Faculté de Médecine de l'Université du Collège Victoria.

Le sirop des enfants est supérieur à toutes les préparations calmantes offertes aux mères de famille pour conserver la santé de leurs enfants; il peut être donné avec la plus grande confiance aux enfants dans les cas suivants: Colique, Diarrhée, Dyssenterie, Dentition douloureuse, insomnie, Toux, Rhume, Coqueluche, etc.

Demandez le SIROP DU DR GODERRE et n'en achetez point d'autre.

En vente par tout le Canada et les Etats Unis

PRIX, 25 Cts. LA BOUTEILLE,
Seul propriétaire,
B. E. McGALE, Chimiste.
Montréal
1883. 1a

LA SANTE UN DEVOIR
LA MALADIE UN CRIME!
AMERS
MANDRAGORES
—DU—
Dr. BAXTER.
Le SEUL REMEDE VEGETAL
CONTRE LA
Dyspepsie, Perte d'Appetit, Indigestion, Constipation Habituelle, Mal de Tete etc., etc., etc.
PRIX, 25 cts. la BOUTEILLE.
Vendu partout, et par C. O. DACIER, Ottawa.
15 mai 1883. 1an